

BÂTIMENTS 

## UN SERVICE MULTITÂCHES AUX COMPÉTENCES ÉTENDUES

*Le service des bâtiments a en charge la gestion complète du patrimoine bâti de la ville. Il intervient dans les domaines techniques comme le contrôle et la réalisation de travaux, le suivi administratif ou juridique avec les marchés ouverts aux prestataires, mais aussi au niveau de la sécurité des bâtiments. Il assure le bon fonctionnement des équipements communaux, s'occupe de la gestion de l'énergie, de l'entretien et de la maintenance de ceux-ci.*

En charge des travaux de réparation et de dépannage, il opère soit avec les services techniques de la ville, soit en externalisant les interventions auprès de prestataires extérieurs. Il participe également à la programmation et à la réalisation de nouvelles opérations, à la création d'équipements neufs et de nouveaux bâtiments. A Marly, c'est Claude Maestri l'adjoint aux bâtiments qui est à la manœuvre depuis 2008. Passionné par tout ce qui touche à l'architecture et à la construction, il a fait toute sa carrière dans le négoce de l'acier. En retraite depuis 2006, cet homme calme et posé, aux compétences multiples, nous explique sa mission : « Si je dois résumer simplement, je dirais que mon rôle principal est de faire que les infrastructures de notre ville soient bien entretenues et accueillantes ! Cela peut aller d'une chose très simple comme de remplacer un porte-manteau dans une école, ou repenser l'isolation d'un bâtiment comme nous l'avons fait il y a peu pour le centre socioculturel Gilbert Janssem ou bien encore partir d'une feuille blanche pour donner vie à un nouveau bâtiment, comme par exemple le NEC ».

Que ce soient les bâtiments administratifs tels que la mairie, les écoles, les équipements sportifs, culturels et associatifs, les cimetières, rien n'échappe à son œil expert : « Il faut toujours être sur le terrain et en alerte. Nos journées sont rythmées par le suivi et le contrôle des travaux effectués, l'exploitation tech-

nique des bâtiments communaux, les vérifications périodiques obligatoires (gaz, électricité, chauffage, etc.) incluant le suivi des factures d'énergie et la réalisation des diagnostics énergétiques ».

Les travaux d'accessibilité représentent aussi une grande partie de leurs activités. Claude Maestri est aujourd'hui accompagné dans cette tâche par Patrick Schwickert, conseiller délégué à l'accessibilité : « L'accessibilité est un vaste sujet qui n'est pas réservé aux seules personnes handicapées comme on

pourrait le croire. Elle permet d'améliorer notre confort de vie et tout le monde est concerné : les enfants, les adultes, les seniors, les personnes qui entendent mal, celles qui voient moins bien ou pas du tout, celles qui présentent un handicap mental ou physique. Elle s'inscrit partout sur notre territoire comme par exemple avec l'abaissement des bordures des trottoirs et la pose de bandes podotactiles pour les mal voyants au niveau des passages et des cheminements piétons,

les accès et la signalisation des arrêts de bus, la création de places de stationnement PMR, la sonorité des feux tricolores, les accès facilités et la mise aux normes des logements publics. Nos bâtiments publics sont concernés au travers des commodités mais aussi de la signalétique pour les personnes malentendantes ou malvoyantes. Chaque année nous établissons un diagnostic qui recense tous les points d'amélioration à mettre en œuvre dans notre ville et nous agissons en fonction ». Patrick Schwickert sait de quoi il parle,

**IL FAUT TOUJOURS  
ÊTRE SUR LE TERRAIN  
ET EN ALERTE.  
NOS JOURNÉES SONT  
RYTHMÉES PAR LE SUIVI  
ET LE CONTRÔLE DES  
TRAVAUX EFFECTUÉS**



Claude Maestri et Patrick Schwickert sur le site de la future cantine de l'école Freinet.

ancien chef du service Voirie, il connaît notre ville par cœur : « Je suis arrivé à la mairie de Marly en 2011 après avoir fait une partie importante de ma carrière aux services des voiries de la ville de Metz où je suis entré en 1974 ».

**AU SERVICE DES BÂTIMENTS,  
PAS LE TEMPS DE S'ENNUYER.  
LES DOMAINES D'EXPERTISES  
SONT PASSIONNANTS  
MAIS DEMANDENT UNE MISE  
À NIVEAU CONSTANTE.**

Claude Maestri nous parle d'un des domaines qui a beaucoup évolué ces dernières années : « La protection de l'environnement s'invite depuis longtemps dans toutes nos actions, aussi bien dans le choix des matériaux utilisés que dans les produits employés, que ce soient des colles, des peintures, des produits d'entretien ou encore des achats de

mobilier. Nous sommes très vigilants sur les critères de sélection. Nous privilégions toujours l'utilisation de produits labellisés 5 étoiles et des matériaux à haute valeur environnementale ». Il nous donne un exemple : « Nous parlons beaucoup en ce moment de la qualité de l'air, c'est un sujet sensible. Il faut savoir qu'à Marly nous y sommes attentifs depuis bien longtemps. Nous avons fait réaliser des études dans nos écoles qui montraient de très bons résultats et dans la mesure où les réhabilitations ont été faites ces dernières années avec des produits labellisés 5 étoiles, nous devrions obtenir lors de nos prochains tests des résultats quasi parfaits ».

Claude Maestri et Patrick Schwickert sont très méticuleux et précis : « Nous devons toujours nous informer sur ce qui se fait de mieux, sur les nouvelles normes, celles-ci étant en constante évolution. La difficulté est que parfois, les gros chantiers prenant du temps, nous devons être en capacité de nous projeter, voire d'imaginer ce qui sera le plus pertinent et pérenne au moment de la livraison des réalisations ».



## LE DERNIER PROJET QUI LES OCCUPE ?

Une nouvelle cantine ainsi qu'un préau vont venir enrichir l'école Freinet. Celle-ci pourra se modular pour se transformer en un espace périscolaire. Elle sera imaginée avec des matériaux aux normes en vigueur et en phase avec la politique environnementale de la ville.

Le défi est relevé par nos deux experts. Claude Maestri nous en dit plus : « La première étape lorsque l'on travaille sur ce genre de projet est de bien définir le cahier des charges, ce dernier a été établi après de nombreuses réunions de travail avec les adjoints et en particulier avec notre maire Thierry Hory et notre adjointe aux affaires scolaires Catherine Henault Saint-Mard. Le moindre centime investi doit être optimisé de la meilleure des façons ».

Pour ce nouveau bâtiment, tout est pensé pour qu'il soit accueillant, attractif, pratique, mais aussi ludique, il ne faut pas oublier que ce sera un lieu de vie pour les enfants. Il sera bien évidemment HQE (Haute Qualité Environnementale) et construit avec des matériaux biosourcés et naturels. Une structure en bois, des panneaux solaires pour chauffer l'eau, une belle acoustique et des baies vitrées pour profiter de la vue extérieure sur la végétation. L'étude est lancée, le service des bâtiments va s'enrichir d'un assistant maître d'ouvrage dont le rôle sera de veiller à l'aspect technique et financier et bien sûr d'un architecte qui en sera le maître d'œuvre. Tout ceci se fera après consultations etancements d'appels d'offres car en tant que collectivité, la ville est tenue à des délais légaux mais aussi à des règles strictes en matière de marchés publics. Si tout se passe comme prévu, après dépôt du permis de construire auprès de Metz Métropole dont l'instruction durera maximum 6 mois, entre l'étude de faisabilité, la viabilisation des sols et la construction de l'édifice, cette nouvelle cantine devrait être inaugurée vers fin 2023. Concernant ce projet, il est encore un peu trop tôt pour en parler mais nous savons de source sûre qu'une surprise est réservée aux jeunes Marliennes et aux jeunes Marliens, nous aurons l'occasion de vous en reparler dans les temps à venir.



## DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE : MUTUALISATION ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

**François Godfrin nous accueille dans les bâtiments HB75-77 de l'ancienne base aérienne 128. Le directeur des services techniques de Marly est fier de nous présenter les nouveaux locaux qui accueillent désormais les services Voirie, Bâtiments et Espaces verts ainsi que la direction de ce pôle.**

Lorsqu'il a pris ses fonctions dans notre ville en 2019, le déménagement des Services Techniques (ST) était sa première mission d'envergure. En plus des tâches quotidiennes liées à sa fonction, François Godfrin a dû prendre à bras le corps ce projet : « Ce déménagement était devenu plus que nécessaire. Les ST étaient répartis sur plusieurs sites ce qui compliquait beaucoup de choses, tant pour le stockage des engins ou des matériaux que pour la gestion de nos agents qui, au final, perdaient du temps en déplacements inutiles ». Vider, dégager, réaménager étaient les mots d'ordre au début de ce chantier, il explique : « Il a fallu tout créer : au départ il n'y avait que des murs et du bazar ! Électricité, gaz, évacuations, etc., tout a dû être installé. Les sols et les murs refaits ». Voilà comment cet ancien soldat du feu a plongé dans le grand bain à Marly : « J'ai passé 19 ans chez les Pompiers de Paris : devenir pompier était un rêve d'enfant et c'est formidable de pouvoir réaliser ses rêves ! ». François a ensuite commandé le centre de secours de la Seine Saint Denis qui comptait 80 pompiers. ▼

des aménagements optimisés pour gagner en efficacité grâce à la mutualisation des ressources. Un gros chantier qui a nécessité plusieurs mois de travaux : « Les consultations pour les appels d'offres ont débuté fin 2019, la rénovation a démarré à l'automne 2020 et l'installation s'est faite en mars dernier ». Au sein de leurs nouveaux locaux dans le quartier de Frescaty, les agents communaux vont travailler dans des conditions optimales. Voilà un nouveau challenge relevé ! Bravo à notre nouveau directeur des services techniques et à ses équipes !

### LA SOLIDARITÉ OÙ ON NE L'ATTEND PAS...

Il a fallu vider ces anciens locaux de la BA 128. La ferraille accumulée a été donnée à l'entreprise Derichebourg de Marly. Cette opération a permis de faire quelques bénéfices qui ont été reversés au CCAS de la ville. Voilà une opération gagnant-gagnant !



### QUELQUES CHIFFRES

- Les bâtiments de l'ancienne base aérienne représentent 2 300 m<sup>2</sup> et 2 000 m<sup>2</sup> de préaux, le terrain a une superficie d'un peu plus de 1,7 hectares
- 300 m<sup>2</sup> de bureaux ont été rénovés pour y accueillir les différents services, l'aménagement d'un réfectoire et de sanitaires.
- 3 hangars, de respectivement 150 m<sup>2</sup>, 400 m<sup>2</sup> et 520 m<sup>2</sup>, ont été mis au goût du jour pour accueillir le matériel et des véhicules.
- 2 préaux de 1 600 m<sup>2</sup> et 400 m<sup>2</sup> permettent le stockage de paillage, sel de déneigement, véhicules, etc.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les services Voirie, Bâtiments et Espaces verts comptent 31 agents au service des Marliens. Ils ont pour missions l'entretien de :

- 64 km de réseaux souterrains pour l'éclairage public
- 2 500 candélabres
- 30 bâtiments communaux dont 3 groupes scolaires
- plus de 70 hectares d'espaces verts
- 1 stade naturel et 1 stade synthétique
- 10 aires et parcs de jeux

Il a souhaité retrouver sa terre natale : après la commune de Blénod-Lès-Pont-À-Mousson et la communauté de communes du Bassin de Pompey en tant que chef des services techniques, il a rejoint la mairie de Marly. « Le poste m'a intéressé : c'est l'aboutissement de mon parcours hors pompiers. En tant que directeur des services techniques, chargé de la voirie, des espaces verts et des bâtiments, je dois assurer la coordination technique des projets de la collectivité, c'est passionnant ! ». Il a ainsi piloté avec ses équipes la transformation des bâtiments de la BA 128 qui offre désormais

*François Godfrin, le directeur des services techniques de la ville. Faciliter le quotidien de tous et satisfaire les demandes de chaque citoyen, tel est son crédo.*

# UNE FORÊT MIYAWAKI AU PARC PAUL JOLY

En plus d'être un bienfait pour la nature, ce projet est porteur de valeurs comme le partage, la générosité, l'échange. Alors notre ville de Marly a dit OUI à la plantation participative de cette forêt urbaine !

Née d'une collaboration très active entre Brigitte Vuillemin, Céline Moguen et Patricia Green (toutes trois élues de la ville de Marly), cette forêt va venir embellir le quartier Paul Joly et donner vie à son parc. Mais c'est aussi tellement plus que de planter des arbres ! C'est apporter un bol d'air frais, diminuer les nuisances sonores et surtout faire participer toute la population, en tous cas tous ceux qui le souhaitent, en leur proposant de rejoindre une fabuleuse aventure. Du plus petit au plus grand, chacun pourra venir y planter un arbre et surtout le voir grandir. Créer une forêt Miyawaki, c'est aussi créer une forêt de protection environnementale. Au-delà des arbres, c'est tout un écosystème que l'on reconstitue : de multiples organismes qui vivent dans le sol, des insectes, des oiseaux et des petits mammifères pourront y trouver refuge. Comme avec la trame noire, ce type d'action favorise et améliore la biodiversité, indispensable à notre qualité de vie. Les arbres, sélectionnés après une étude qui répertorie les essences issues de nos régions, seront plantés de façon très dense : trois jeunes pousses prendront racine au sein d'un même mètre carré. Des fûts de pailles seront ensuite placés autour des arbres après leur plantation. Ils permettront de

protéger les plants des attaques d'éventuels ravageurs (rongeurs, escargots, limaces) ou des plantes adventices (dites mauvaises herbes), de conserver l'humidité en été et de protéger du gel en hiver. Plusieurs centaines d'arbres vont ainsi embellir notre ville de cœur d'ici la fin de l'année. D'ici 5 ans, ils formeront une magnifique barrière visuelle et sonore. Une belle histoire collaborative est donc en train de voir le jour à Marly ! Merci à nos partenaires qui ont rendu ce projet possible et qui s'impliquent à nos côtés pour lui donner vie : Les Amis du Patrimoine, et particulièrement Madame Roux, Nicolas de Brabant d'Urban Forest, le collectif 10 000 arbres 10 000 enfants de l'association Motris et bien d'autres que nous vous ferons découvrir prochainement.

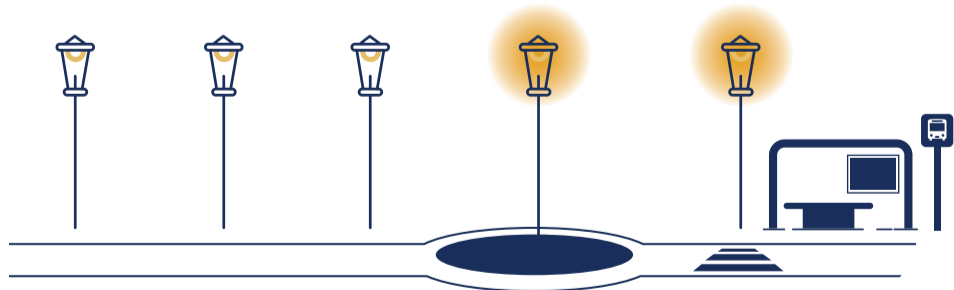
Vous souhaitez nous rejoindre et participer à cette belle expérience ? Écrivez-nous !

Mairie de Marly  
projet Forêt Miyawaki  
8 rue des écoles  
E-mail : [info@marly57.fr](mailto:info@marly57.fr)

→ RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE CE PROJET

[www.marly57.fr](http://www.marly57.fr)  
Facebook Marly57

De gauche à droite, Céline Moguen, Brigitte Vuillemin et Patricia Green sur le site qui accueillera la forêt Miyawaki.



## LA TRAME NOIRE S'ÉTEND RUE DU CHEMIN DE FER

Dans nos villes, l'éclairage artificiel remet en question l'alternance naturelle du jour et de la nuit. Cette pollution lumineuse modifie le cycle biologique, les interactions, le comportement des espèces et entraîne la disparition de beaucoup d'entre elles. La trame noire consiste à stopper l'éclairage de nuit dans certaines zones. Les

passages pour piétons ainsi que les ronds-points restent éclairés pour des raisons de sécurité. Cette extinction est programmée de 23h à 5h. D'abord exclusivement étendue sur le tronçon rue de Metz et rue Costes et Bellonte jusqu'au rond-point des Hameaux de Marly, ce corridor obscur s'étend à la rue du Chemin de Fer à partir du 7 mai.

## DES NICHOURS À MÉSANGES POUR LUTTER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Installation des nichours à mésanges par les agents des Espaces verts à l'école Freinet.

Chaque année, les périodes printanières et estivales marquent l'apparition des chenilles processionnaires dans les forêts, parcs et jardins. L'exposition aux poils urticants de ces insectes a un impact sur notre santé et celle de nos animaux (éruptions cutanées, démangeaisons, conjonctivites, toux irritatives, etc.). Afin de lutter contre ce phénomène, la ville de Marly a mis en place des nichours à mésanges sur l'ensemble de la commune. Ces oiseaux, grands prédateurs de chenilles processionnaires, vont aider à réduire la prolifération de ces dernières dans des concentrations acceptables au cours des prochaines années. Au total, 42 nichours seront installés. Deux d'entre eux ont été placés à l'école élémentaire Freinet : les élèves de CM2 ont pu assister à l'installation et obtenir toutes les explications nécessaires grâce aux agents communaux qui étaient présents. Cette action précède la mise en place de 20 pièges à phéromones visant, quant à eux, à limiter l'accouplement et à réduire la ponte et l'émergence des chenilles. Celle-ci aura lieu fin mai début juin.

Si vous souhaitez savoir comment lutter contre ces chenilles ou obtenir plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Agence Régionale de Santé Grand Est [www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)

## FINANCES

# UN BUDGET TOUJOURS MAÎTRISÉ AVEC LA SOLIDARITÉ COMME PRIORITÉ

## BUDGET 2021



- **Pas de hausse d'impôt**
- **2,7M€ d'investissement** (montant le plus élevé depuis 6 ans)
- **Environnement** : continuité des bonnes pratiques
- **Nos écoles prioritaires** (plan numérique, nouvelle cantine)
- **Sécurité renforcée** (caméras mobiles, feux pédagogiques)
- **Solidarité** (budget CCAS au plus haut depuis son existence)

Un budget serein et équilibré a été voté lors du conseil municipal du 13 avril 2021 avec un investissement au plus haut depuis 6 ans. Comme détaillés dans le dernier Marly News, beaucoup de projets vont être menés à bien et, une fois encore, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. L'état d'esprit de la majorité est clair à ce sujet : « Ce n'est pas au moment où la situation sociale et financière est critique pour beaucoup de foyers, qu'il faut faire peser encore plus de charges sur leurs épaules. Nous sommes là pour les accompagner, pas pour les enfoncer. Nous sommes très conscients des enjeux à venir, notamment concernant le développement durable et les obligations en matière d'économie d'énergie, mais chaque chose en son temps, sortons déjà de cette crise » estime Thierry Hory. Dans cette même démarche, le maire de notre ville nous parle des associations et de leurs problématiques particulières : « Je tiens à remercier toutes nos associations pour la qualité des échanges de ces dernières semaines. Les liens forts tissés depuis de nombreuses années ont permis de répondre à leurs besoins et de les accompagner au mieux dans leurs demandes concernant

l'attribution des subventions, qui ont été gérées au cas par cas par les adjoints de la ville. La crise les touche de plein fouet et elles y font face avec lucidité ». Françoise Bulher, la présidente du Danse sportive Club nous explique : « Compte tenu du contexte actuel et puisque nous sommes en arrêt forcé, il nous semblait juste normal de ne pas demander de subventions aussi importantes que celles reçues en années pleines. C'est du bon sens et je dirais même de l'honnêteté. Si nous avons besoin de plus d'argent en septembre, la ville répondra présente, comme toujours ». Tristan Maulard, le président des Archers de Marly-Pournoy-la-Chétive tient le même discours : « La confiance est là, on échange et on dialogue avec l'adjoint au sport Philippe Igel. Nous lui avons clairement dit que, pour le moment nous ne voulions pas de subvention, pourquoi faire d'ailleurs puisque nous n'avons même pas encore épuisé le budget de l'année dernière ». Alors vivement que la vie reprenne son cours normal et que revive ce tissu associatif si précieux pour notre commune pour apporter joie, bonheur et lien, comme elles savent si bien le faire !



# LE PLUI, UN OUTIL AU SERVICE DE LA VILLE DE DEMAIN

## LE PLUI, C'EST QUOI ?

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, est un document d'urbanisme communal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Le PLU de Marly, voté le 19/03/2013, est consultable sur le site de la ville.

Le PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est un regroupement des différents PLU existants dans les communes de notre métropole. Il va permettre la mise en commun d'informations relatives à l'aménagement de notre territoire, en toute cohérence avec les enjeux tels que l'habitat, la mobilité, les activités économiques, le développement durable et tous les sujets environnementaux.

## COMMENT ET PAR QUI EST-IL ÉTABLI ?

Un groupement de personnes rassemblées au sein du CIMU (Conseil Intercommunal des Maires en Urbanisme) travaillent en concertation pour l'élaborer. Pour chaque commune, deux élu(e)s sont mandaté(e)s : le maire et l'élu(e) en charge de l'urbanisme. Concernant Metz Métropole, cela représente plus d'une centaine de personnes. Afin de faciliter les échanges et l'efficacité, les groupes de travail ont été divisés en six secteurs. Notre secteur, le N°3, regroupe neuf communes qui ont élu à leur tour trois délégués. Michel Lissmann, adjoint à l'urbanisme de Marly, a été élu aux côtés du maire de Pouilly et d'un adjoint de Marieulles. Il explique : « Nous ne sommes encore qu'au tout début, c'est un énorme chantier qui va prendre du temps. L'idée est ici de réunir toutes



les informations pour n'en conserver que les meilleures, celles qui sont les plus adaptées à demain et bien évidemment les plus performantes en matière environnementale. Tout le groupe est très concerné par ces sujets et notre but est de faire de nos territoires des endroits où il fait bon vivre, pour nous, mais aussi pour les générations futures ».

A Marly, plusieurs axes ont d'ores et déjà été projetés pour privilégier les bonnes pratiques, celles qui seront pérennes pour notre collectivité et notre environnement, en voici quelques exemples :

- enrichir la biodiversité en préservant les trames écologiques comme avec les prairies humides de la vallée de la Seille, les espaces à eau légèrement salée,
- relever les défis liés aux ressources énergétiques et au changement climatique en réduisant la dépendance énergétique et en valorisant au mieux les ressources d'énergie existantes dans l'environnement comme l'apport solaire passif ou le recours aux énergies renouvelables,
- composer un urbanisme résilient et qui

« À MARLY, NOUS VOULONS CONSERVER CET ESPRIT VILLE À LA CAMPAGNE QUI EST NOTRE ADN. »

MICHEL LISSMANN

s'adapte pour préserver les grands espaces verts de la ville comme par exemple les bords de Seille mais aussi récupérer les eaux pluviales,

- diversifier l'habitat en privilégiant les habitats des seniors mais aussi ceux des primo-accédants,
- développer les transports en commun et continuer à favoriser les déplacements doux avec les pistes cyclables.

« Une chose est certaine : à Marly, nous voulons conserver cet esprit ville à la campagne qui est notre ADN et notre atout. Notre territoire doit être rayonnant, attractif, écologique, humain et innovant. A nous de tout faire pour y arriver », conclut l'adjoint en charge de l'urbanisme.

En amont de tous projets, des enquêtes publiques auront lieu. Ces procédures règlementées d'information et de consultation des citoyens seront organisées par Metz Métropole. Nous ne manquerons pas de communiquer à ce sujet !

## SÉCURITÉ



### CYCLISTES ET UTILISATEURS D'EDPM : LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Les nouveaux Engins de Déplacements Personnels Motorisés (EDPM) comme les trottinettes électriques ou les monoroues apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Tout comme le vélo, ils sont de plus en plus présents dans les rues et les espaces publics. Mais attention ! Conduire ce type d'engins peut vous exposer à un risque d'accident important. Pour la sécurité de tous, il y a des gestes simples à adopter et quelques règles à respecter valables pour les cyclistes tout comme pour les utilisateurs d'EDPM :

- le port du casque n'est pas obligatoire mais il est recommandé sur les voies vertes et pistes cyclables,
- il est interdit de porter des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son ou d'utiliser le téléphone tenu en main,
- il est indispensable de se rendre visible (port du gilet jaune rétro réfléchissant ou équivalent recommandé). Cet équipement devient obligatoire la nuit hors agglomération ou lorsque la visibilité est insuffisante,
- il convient de bien équiper son appareil ou son vélo : feux de position avant et arrière, dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés), système de freinage et avertisseur sonore,
- les pistes cyclables ou les voies vertes doivent être empruntées en priorité. Ne circulez pas sur les trottoirs, sauf enfants de moins de huit ans à vélo,
- bien sûr, le respect du code de la route est de rigueur !



Quelques exceptions à connaître pour les EDPM :

- il faut avoir au moins 12 ans pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé,
- le transport de passager est interdit,
- une assurance est obligatoire lorsque vous roulez en ville ou hors agglomération,
- pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h,
- en l'absence de pistes cyclables ou de voies vertes, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.

Pour en savoir plus sur la réglementation liée aux modes de déplacements des vélos et des EDPM, rendez-vous sur le site de la Sécurité Routière : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

## INITIATIVE



### ATELIER VÉLO, PARTOUT AU SERVICE DES DEUX-ROUES

Réparer soi-même son deux-roues n'est pas évident pour tout le monde et emmener son vélo dans un magasin de cycle traditionnel



peut être contraignant sans véhicule adapté. Heureusement, Atelier Vélo se déplace chez les particuliers et les entreprises pour réparer leurs bicyclettes ! Ce projet est né d'une convergence de facteurs comme la hausse de la mobilité à vélo et l'explosion de l'utilisation des Vélos à Assistance Electrique (VAE). Les techniciens sont certifiés à l'entretien des VAE et ont de l'expérience dans l'entretien des autres vélos (ville, VTT, route, cargo, enfants, etc.). Les entreprises ou les clubs sportifs ont un interlocuteur dédié. Cette entreprise, basée à Montigny-lès-Metz, se déplace sur Metz et son agglomération (environ 20km autour). Compte-tenu de son activité, Atelier Vélo reste, en général, disponible pendant les confinements.

#### CONTACT

Par Internet : tarifs, prise de rendez-vous en ligne disponible : [ateliervelo.fr](http://ateliervelo.fr)  
Par téléphone : 07 70 11 65 14 du lundi au samedi de 9h à 19h.



## DÉMOCRATIE LOCALE



### ENSEMBLE POUR MARLY

L'opposition à Marly est un vaste sujet.

Sa façon de travailler pour la ville en dit long sur sa réelle motivation. Quand elle ne parle pas au nom des associations marliennes, sans même les connaître ni même les avoir jamais rencontrées, sauf en période électorale bien sûr, elle s'interroge sur des sujets qui sortent de la compétence communale ou encore fait de longues analyses qui prennent appui sur des faits de 2007 et qui sont totalement déconnectés du contexte actuel.

Nous vous posons la question : est-ce que cela fait avancer le débat et n'y a-t-il pas aujourd'hui de vraies idées constructives à mettre en avant pour notre commune ?

C'est à se demander ce qui lui importe le plus : s'écouter parler ou parler véritablement de Marly. Nous avons notre réponse.

Contact : [info@ensemblepourmarly.fr](mailto:info@ensemblepourmarly.fr)

### S'UNIR ET AGIR POUR MARLY

En raison de l'épidémie de covid-19, de nombreuses associations ont dû cesser temporairement leurs activités ou reporter leurs projets. Si certaines d'entre elles ont accepté une baisse de leurs subventions en 2021, ce n'est pas le cas de la grande majorité des associations marliennes. Pourtant la majorité municipale votera prochainement une baisse significative du montant global des subventions accordées aux associations. Difficile pour elles de se projeter dans l'avenir ! Notre programme proposait un plan triennal pour pérenniser les subventions aux associations et garantir leurs ressources. Un sujet plus que jamais d'actualité.

Contact : [christian.nowicki@pourmarly.fr](mailto:christian.nowicki@pourmarly.fr)

### MARLY AVEC VOUS

L'avis des habitants doit compter à Marly!

Habitat, politique environnementale, mobilités... les grandes orientations d'urbanisme de notre ville à l'horizon 2030 se décident en ce moment avec l'élaboration du PLUi.

Sans nous !

Nous voulons une concertation élargie préalable des Marliens. #transparence #democratie

Contact : [bonjour@marly-avec-vous.fr](mailto:bonjour@marly-avec-vous.fr)